



DECEMBRE 2014

**La municipalité vous informe**

## VŒUX COMMUNAUX 2015

Madame, Monsieur

Au nom du conseil municipal, je suis heureux de vous inviter **le vendredi 16 janvier 2015 à 20 heures précises** à l'occasion des vœux 2015 qui se dérouleront à la salle des fêtes.

Dans cette attente, je vous souhaite à tous de vivre de chaleureux moments en famille ou entre amis à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

*Soyez en fêtes à tous  
Bruno LÉGER*

## INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter aux élections qui se dérouleront en 2015, les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014

- Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.
- Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.
- Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Il permettra de déterminer la population de la commune et s'effectue tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Sur la commune de Beaumont Hague, 3 agents recenseurs assureront la collecte des informations pendant la période du 15 janvier au 14 février 2015.

J'ai le plaisir de vous les présenter ci-dessous :



**Laëticia DUFOR**



**Amandine PRINCEAU**



**Morgane SAGORY**

Une de ces personnes se présentera à votre domicile munie d'une carte officielle et vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles.

Pour plus d'informations : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## INVENTER LA COMMUNE 1800-1840 : L'EXEMPLE DE LA HAGUE PAR M. CLAUDE LECAPLAIN

M. Bruno Léger « remercie M. Claude Lecaplain professeur d'histoire à la retraite pour le travail remarquable qu'il a fourni et le temps qu'il y a passé ». Ce qui, sans cette passion qui l'anime, n'aurait pas été possible. « Remerciements aussi à Mme Adèle Hommet-Lelièvre des Editions Eurocibles qui a permis la réalisation de ce magnifique ouvrage ».



- **Projet urbain partenarial**

Il est proposé à deux propriétaires une convention de participation financière afin de permettre l'urbanisation de 4 parcelles à lôtir pour un montant de 3 000€ par parcelle.

- **Fêtes et cérémonies**

Le goûter de fin d'année est maintenu pour les personnes qui ont atteint l'âge de 65 ans et plus au 31 décembre 2014. Quant aux bénéficiaires du colis, l'assemblée décide de porter l'âge à 70 ans.

- **Projet d'accueil collectif pour les 3-6 ans**

Afin de créer un accueil périscolaire les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, il est proposé à l'association Vitanim' d'obtenir l'obtention d'un agrément et de demander à la communauté de communes de la Hague la mise à disposition du local de l'ancienne école de musique correspondant totalement au projet envisagé.

- **Livres de Noël**

La commune offre un livre de Noël aux élèves des classes des écoles primaire et maternelle.

- **Etablissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE) « La Marette »**

Fourniture et pose d'un digicode pour le renfort du contrôle d'accès à l'EAJE « La Marette »

- **Future médiathèque**

L'acte notarié concernant l'acquisition du bâtiment qui abritera la future médiathèque est signé depuis le mercredi 19 novembre 2014.

- **Salle des fêtes**

Dans le cadre du remplacement des lanterneaux de désenfumage à la salle des fêtes, c'est le devis de l'entreprise SANITOIT qui a été retenu pour un montant de 2954,54€ TTC.

- **Circulation dans la Résidence le Gardin**

Le 8 juillet dernier, un courrier a été adressé à la Communauté de Communes de la Hague. En réponse à celui-ci, nous n'avons obtenu comme autorisation que la sortie de la résidence vers la voie de desserte de l'espace Océalis au motif que « l'accès au lotissement via la voie de desserte de la piscine entraînerait des conflits de circulation ».

Il est donc proposé de mettre la résidence en zone 30 afin de limiter la vitesse. De plus, quelques places de parking seront matérialisées en peinture afin de restreindre le stationnement sur les trottoirs. Après en avoir délibéré le conseil accepte par :

Pour : 12                                  Contre : 3                                  Abstention : 0

- **Propos diffamatoires tenus par Monsieur Marc GIRARDEAU**

Monsieur le maire fait circuler autour de la table des copies d'écran de notre messagerie relatives à un dossier d'urbanisme et informe le conseil qu'il les tient à la disposition des forces de police ou de gendarmerie en vue d'une éventuelle analyse des disques durs.

« Afin de travailler sur un dossier d'urbanisme, le samedi 8 novembre 2014, s'est déroulée en mairie de Beaumont-Hague une réunion en présence de madame et monsieur Marc GIRARDEAU, madame et monsieur Gérard MAUGER, mes adjoints, Sarah LAURENT, Thierry LEFAIX et Béatrice DUCHEMIN et moi-même. Lors de cette réunion, monsieur Marc GIRARDEAU m'a accusé verbalement d'avoir commis une faute grave au motif d'avoir antidaté un courrier de modification du délai d'instruction et de demande de pièces complémentaires afin de me discréditer et me déstabiliser auprès des personnes présentes.

Bien évidemment, dès le lundi suivant, j'ai fait procéder à la vérification de ses affirmations et suis en mesure de prouver que cela n'est aucunement le cas. Compte tenu que ses affirmations sont intolérables et inadmissibles, je vais engager des poursuites en justice pour diffamation et je vous demande par un vote d'approuver ma démarche ».

Après en avoir délibéré l'assemblée délibérante approuve par :

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 2

Pour conclure, un courrier va également être expédié à Madame La Préfète avec copie à Messieurs les directeurs de la DDTM de la Manche et de la subdivision Nord.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, notre bibliothécaire sera seule pour assurer ses missions. Nous lançons un appel aux bénévoles qui souhaitent s'investir, qui sont disponibles, passionnés afin d'accompagner Fabienne dans ses différentes tâches :

- Accueil du public : prêt, retour, rangement
- Renseignement auprès du public : guider les lecteurs dans les rayons, les aider dans leurs choix de lecture...
- Propositions d'animations de lecture pour un jeune public...
- Aide à la création de documents de documentation auprès du public
- Formation sur le logiciel utilisé par notre bibliothécaire
- La maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet...) est souhaitable

Si vous souhaitez faire du bénévolat à la bibliothèque, merci de nous contacter au 02.33.01.57.20

## MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé **les 26-27 décembre 2014 et les 02-03 janvier 2015.**

## SAINTE BARBE



Le groupe de promus et récipiendaires d'attestations de formations



Cérémonie particulièrement émouvante et rassemblant l'ensemble du centre de secours à la mémoire du capitaine Denis DALMONT décédé en début d'année.

<http://beaumont-hague.fr>  
[contact@beaumont-hague.fr](mailto:contact@beaumont-hague.fr)

Mairie de BEAUMONT HAGUE(50440) B.P. 126

Tél. 02.33.01.57.20 Fax. 02.33.52.06.77

Tirage à 720 exemplaires

Directeur de publication Bruno LÉGER, maire de Beaumont-Hague